



**Légende:**

- ALDO : Aspects légaux, déontologiques et organisationnels de la pratique médicale au Québec
- OQLF : Office québécois de la langue française
- ARM : Arrangement de reconnaissance mutuelle
- DPC : Développement professionnel continu

# Nombre de demandes reçues

	2009-2010	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Permis délivrés ( <i>régulier et temporaire</i> )	465	896	903	347	556	1009
Permis restrictifs pour résident finissant délivrés				548	372	1
Permis restrictifs délivrés ( <i>incl. renouvellements</i> )	343	287	325	359	370	411
Permis selon l'ARM délivrés	1	32	31	30	21	28
Certificats de spécialiste délivrés	356	1 099	1 104	887	1 364	1 242
Autorisations spéciales accordées	84	109	126	81	94	118
Immatriculations délivrées	1 585	1 633	1 621	1 205	1 086	1 184
Cartes de stages délivrées	3 493	4 405	4 489	4 664	4 553	4 695
Moniteurs	159	327	382	260	368	343
CCP délivrés	1 493	2 345	2 163	2 259	2 258	2 350
Équivalences de diplôme accordées	50	150	144	199	247	195
Suivis administratifs	15	38	67	70	65	67
<b>Total</b>	<b>8 044</b>	<b>11 321</b>	<b>11 355</b>	<b>10 909</b>	<b>11 354</b>	<b>11 643</b>



# Direction des études médicales

## Données annuelles 2022-2023

	Nombre
<b>Permis délivrés</b>	<b>1010</b>
Réguliers	902
Restrictifs pour résidents finissants	1
Temporaires (toutes catégories)	36
Restrictifs (art. 35 de la Loi médicale)	43
Selon l'ARM (Entente Québec-France)	28
<b>Certificats de spécialiste délivrés au cours de l'exercice</b>	<b>1242</b>
Médecine de famille	575
Autres spécialités	667
<b>Autorisations spéciales accordées au cours de l'exercice</b>	<b>118</b>
Nouvelles demandes	43
Renouvelées	0
En vue d'un stage d'évaluation/d'adaptation (permis restrictif et ARM)	75
<b>Reconnaitances d'équivalence de diplôme M.D. accordées au cours de l'exercice</b>	<b>195</b>
<b>Immatriculations délivrées au cours de l'exercice (étudiants)</b>	<b>1184</b>
<b>Personnes immatriculées (étudiants) au 31 mars de l'exercice</b>	<b>4090</b>
<b>Cartes de stage délivrées (stagiaires) (incluant les R1 en résidence : 944)</b>	<b>4695</b>
<b>Étudiants ou stagiaires inscrits au registre au 31 mars de l'exercice</b>	<b>8629</b>
<b>Demandes de stages de perfectionnement (moniteur)</b>	<b>580</b>
Nouvelles demandes	448
Prolongations	132
<b>Certificats de conduite professionnelle délivrés <sup>1</sup></b>	<b>2350</b>
<b>Participants à l'activité de formation ALDO-Québec (Aspects légaux, déontologiques et organisationnels de la pratique médicale au Québec)</b>	<b>964</b>

<sup>1</sup> Plus d'un certificat peut être délivré à un même individu.



# Direction des études médicales

## Données annuelles 2021-2022

	Nombre
<b>Permis délivrés</b>	<b>983</b>
Réguliers	526
Restrictifs pour résidents finissants	372
Temporaires (toutes catégories)	30
Restrictifs (art. 35 de la Loi médicale)	34
Selon l'ARM (Entente Québec-France)	21
<b>Certificats de spécialiste délivrés au cours de l'exercice</b>	<b>1364</b>
Médecine de famille	659
Autres spécialités	705
<b>Autorisations spéciales accordées au cours de l'exercice</b>	<b>94</b>
Nouvelles demandes	30
Renouvelées	1
En vue d'un stage d'évaluation/d'adaptation (permis restrictif et ARM)	63
<b>Reconnaitances d'équivalence de diplôme M.D. accordées au cours de l'exercice</b>	<b>247</b>
<b>Admissibilité directe aux examens de spécialité (Collège royal et CMFC)</b>	<b>2</b>
<b>Immatriculations délivrées au cours de l'exercice (étudiants)</b>	<b>1086</b>
<b>Personnes immatriculées (étudiants) au 31 mars de l'exercice</b>	<b>3925</b>
<b>Cartes de stage délivrées (stagiaires) (incluant les R1 en résidence : 911)</b>	<b>4553</b>
<b>Étudiants ou stagiaires inscrits au registre au 31 mars de l'exercice</b>	<b>8427</b>
<b>Demandes de stages de perfectionnement (moniteur)</b>	<b>478</b>
Nouvelles demandes	368
Prolongations	110
<b>Certificats de conduite professionnelle délivrés <sup>1</sup></b>	<b>2258</b>
<b>Participants à l'activité de formation ALDO-Québec (Aspects légaux, déontologiques et organisationnels de la pratique médicale au Québec)</b>	<b>1892</b>

<sup>1</sup> Plus d'un certificat peut être délivré à un même individu.



# Direction des études médicales

## Données annuelles 2020-2021

	Nombre
<b>Permis délivrés</b>	<b>968</b>
Réguliers	305
Restrictifs pour résidents finissants	548
Temporaires (toutes catégories)	42
Restrictifs (art. 35 de la Loi médicale)	43
Selon l'ARM (Entente Québec-France)	30
<b>Certificats de spécialiste délivrés au cours de l'exercice</b>	<b>887</b>
Médecine de famille	215
Autres spécialités	672
<b>Autorisations spéciales accordées au cours de l'exercice</b>	<b>81</b>
Nouvelles demandes	10
Renouvelées	0
En vue d'un stage d'évaluation/d'adaptation (permis restrictif et ARM)	71
<b>Reconnaisances d'équivalence de diplôme M.D. accordées au cours de l'exercice</b>	<b>199</b>
<b>Immatriculations délivrées au cours de l'exercice (étudiants)</b>	<b>1205</b>
<b>Personnes immatriculées (étudiants) au 31 mars de l'exercice</b>	<b>3865</b>
<b>Cartes de stage délivrées (stagiaires) (incluant les R1 en résidence : 963)</b>	<b>4664</b>
<b>Étudiants ou stagiaires inscrits au registre au 31 mars de l'exercice</b>	<b>7674</b>
<b>Demandes de stages de perfectionnement (moniteur)</b>	<b>325</b>
Nouvelles demandes	260
Prolongations	65
<b>Certificats de conduite professionnelle délivrés <sup>1</sup></b>	<b>2259</b>
<b>Participants à l'activité de formation ALDO-Québec (Aspects légaux, déontologiques et organisationnels de la pratique médicale au Québec)</b>	<b>1062</b>

<sup>1</sup> Plus d'un certificat peut être délivré à un même individu.



# Direction des études médicales

## Données annuelles 2019-2020

	Nombre
<b>Permis délivrés</b>	<b>961</b>
Réguliers	862
Temporaires (toutes catégories)	41
Restrictifs (art. 35 de la Loi médicale)	27
Selon l'ARM (Entente Québec-France)	31
<b>Certificats de spécialiste délivrés au cours de l'exercice</b>	<b>1104</b>
Médecine de famille	453
Autres spécialités	651
<b>Autorisations spéciales accordées au cours de l'exercice</b>	<b>126</b>
Nouvelles demandes	56
Renouvelées	2
En vue d'un stage d'évaluation/d'adaptation (permis restrictif et ARM)	68
<b>Reconnaitances d'équivalence de diplôme M.D. accordées au cours de l'exercice</b>	<b>144</b>
<b>Immatriculations délivrées au cours de l'exercice (étudiants)</b>	<b>1621</b>
<b>Personnes immatriculées (étudiants) au 31 mars de l'exercice</b>	<b>3837</b>
<b>Cartes de stage délivrées (stagiaires) (incluant les R1 en résidence : 942)</b>	<b>4489</b>
<b>Étudiants ou stagiaires inscrits au registre au 31 mars de l'exercice</b>	<b>7555</b>
<b>Demandes de stages de perfectionnement (moniteur)</b>	<b>382</b>
Nouvelles demandes	318
Prolongations	64
<b>Certificats de conduite professionnelle délivrés <sup>1</sup></b>	<b>2163</b>
<b>Participants à l'activité de formation ALDO-Québec (Aspects légaux, déontologiques et organisationnels de la pratique médicale au Québec)</b>	<b>951</b>

<sup>1</sup> Plus d'un certificat peut être délivré à un même individu.



# Direction des études médicales

## Données annuelles 2018-2019

	Nombre
<b>Permis délivrés</b>	<b>943</b>
Réguliers	867
Temporaires (toutes catégories)	29
Restrictifs (art. 35 de la Loi médicale)	15
Selon l'ARM (Entente Québec-France)	32
<b>Certificats de spécialiste délivrés au cours de l'exercice</b>	<b>1099</b>
Médecine de famille	449
Autres spécialités	650
<b>Autorisations spéciales accordées au cours de l'exercice</b>	<b>109</b>
Nouvelles demandes	61
Renouvelées	2
En vue d'un stage d'évaluation/d'adaptation (permis restrictif et ARM)	46
<b>Reconnaitances d'équivalence de diplôme M.D. accordées au cours de l'exercice</b>	<b>150</b>
<b>Immatriculations délivrées au cours de l'exercice (étudiants)</b>	<b>1633</b>
<b>Personnes immatriculées (étudiants) au 31 mars de l'exercice</b>	<b>3902</b>
<b>Cartes de stage délivrées (stagiaires) (incluant les R1 en résidence : 929)</b>	<b>4405</b>
<b>Étudiants ou stagiaires inscrits au registre au 31 mars de l'exercice</b>	<b>8663</b>
<b>Demandes de stages de perfectionnement (moniteur)</b>	<b>327</b>
Nouvelles demandes	257
Prolongations	70
<b>Certificats de conduite professionnelle délivrés <sup>1</sup></b>	<b>2345</b>
<b>Participants à l'activité de formation ALDO-Québec (Aspects légaux, déontologiques et organisationnels de la pratique médicale au Québec)</b>	<b>861</b>

<sup>1</sup> Plus d'un certificat peut être délivré à un même individu.



# Permis restrictifs 2022-2023

Autres conditions et modalités	Reçues <sup>1</sup>	Acceptées <sup>2</sup>	Aucune décision en fin de période <sup>3</sup>	Refusées <sup>4</sup>
<b>Demandes d'admissibilité à un permis restrictif (au total)</b>	<b>83</b>	<b>71</b>	<b>5</b>	<b>83</b>
Professeurs sélectionnés	7	11	0	0
Médecins cliniciens	44	32	4	49
Selon l'ARM - Entente Québec-France	32	28	1	34
<b>Stage requis de 3 mois (12 semaines précédées d'une semaine d'observation) (au total)</b>	<b>76</b>	<b>53</b>	<b>23</b>	<b>5</b>
Stage d'évaluation - Médecins cliniciens	48	27	14	4
Stage d'adaptation (selon l'ARM)	28	26	9	1
Exemptions de stage	5	5	0	0
Demandes de modification au permis restrictif <sup>5</sup>	17	17	0	0
Renouvellements de permis restrictif	368	368	0	0

<sup>1</sup> Le traitement des demandes peut s'échelonner au-delà d'un exercice.

<sup>2</sup> Autorisation de poursuivre les démarches vers le stage ou la délivrance du permis restrictif professeur.

<sup>3</sup> Représentations écrites demandées (pré-stage) ou dossier incomplet.

<sup>4</sup> Refus de permettre de poursuivre les démarches vers le stage ou de délivrer le permis restrictif professeur.

<sup>5</sup> Une demande peut viser plusieurs modifications du permis restrictif (actes, établissements).





# Permis restrictifs

## 2021-2022

Autres conditions et modalités	Reçues <sup>1</sup>	Acceptées <sup>2</sup>	Aucune décision en fin de période <sup>3</sup>	Refusées <sup>4</sup>
<b>Demandes d'admissibilité à un permis restrictif (au total)</b>	<b>97</b>	<b>56</b>	<b>75</b>	<b>11</b>
Professeurs sélectionnés	8	3	2	1
Médecins cliniciens	52	32	41	8
Selon l'ARM - Entente Québec-France	37	21	32	2
<b>Stage requis de 3 mois (12 semaines précédées d'une semaine d'observation) (au total)</b>	<b>68</b>	<b>47</b>	<b>22</b>	<b>7</b>
Stage d'évaluation - Médecins cliniciens	37	24	13	6
Stage d'adaptation (selon l'ARM)	31	23	9	1
Exemptions de stage	6	6	0	0
Demandes de modification au permis restrictif <sup>5</sup>	20	20	0	0
Renouvellements de permis restrictif	336	336	0	0

<sup>1</sup> Le traitement des demandes peut s'échelonner au-delà d'un exercice.

<sup>2</sup> Autorisation de poursuivre les démarches vers le stage ou la délivrance du permis restrictif professeur.

<sup>3</sup> Représentations écrites demandées (pré-stage) ou dossier incomplet.

<sup>4</sup> Refus de permettre de poursuivre les démarches vers le stage ou de délivrer le permis restrictif professeur.

<sup>5</sup> Une demande peut viser plusieurs modifications du permis restrictif (actes, établissements).



# Permis restrictifs

## 2020-2021

Autres conditions et modalités	Reçues <sup>1</sup>	Acceptées <sup>2</sup>	Aucune décision en fin de période <sup>3</sup>	Refusées <sup>4</sup>
<b>Demandes d'admissibilité à un permis restrictif (au total)</b>	<b>83</b>	<b>73</b>	<b>6</b>	<b>14</b>
Professeurs sélectionnés	7	7	0	0
Médecins cliniciens	36	36	2	11
Selon l'ARM - Entente Québec-France	40	30	4	3
<b>Stage requis de 3 mois (12 semaines précédées d'une semaine d'observation) (au total)</b>	<b>69</b>	<b>52</b>	<b>17</b>	<b>10</b>
Stage d'évaluation - Médecins cliniciens	37	31	6	10
Stage d'adaptation (selon l'ARM)	32	21	11	0
Exemptions de stage	6	4	0	2
Demandes de modification au permis restrictif <sup>5</sup>	12	12	0	0
Renouvellements de permis restrictif	316	316	0	0

<sup>1</sup> Le traitement des demandes peut s'échelonner au-delà d'un exercice.

<sup>2</sup> Autorisation de poursuivre les démarches vers le stage ou la délivrance du permis restrictif professeur.

<sup>3</sup> Représentations écrites demandées (pré-stage) ou dossier incomplet.

<sup>4</sup> Refus de permettre de poursuivre les démarches vers le stage ou de délivrer le permis restrictif professeur.

<sup>5</sup> Une demande peut viser plusieurs modifications du permis restrictif (actes, établissements).



# Permis restrictifs 2019-2020

Autres conditions et modalités	Reçues <sup>1</sup>	Acceptées <sup>2</sup>	Aucune décision en fin de période <sup>3</sup>	Refusées <sup>4</sup>
<b>Demandes d'admissibilité à un permis restrictif (au total)</b>	<b>90</b>	<b>80</b>	<b>22</b>	<b>7</b>
Professeurs sélectionnés	5	5	2	0
Médecins cliniciens	46	36	10	5
Selon l'ARM - Entente Québec-France	39	39	10	2
<b>Stage requis de 3 mois (12 semaines précédées d'une semaine d'observation) (au total)</b>	<b>69</b>	<b>51</b>	<b>12</b>	<b>7</b>
Stage d'évaluation - Médecins cliniciens	28	19	5	5
Stage d'adaptation (selon l'ARM)	40	32	7	2
Exemptions de stage	5	4	0	1
Demandes de modification au permis restrictif <sup>5</sup>	9	9	0	0
Renouvellements de permis restrictif	298	298	0	0

<sup>1</sup> Le traitement des demandes peut s'échelonner au-delà d'un exercice.

<sup>2</sup> Autorisation de poursuivre les démarches vers le stage ou la délivrance du permis restrictif professeur.

<sup>3</sup> Représentations écrites demandées (pré-stage) ou dossier incomplet.

<sup>4</sup> Refus de permettre de poursuivre les démarches vers le stage ou de délivrer le permis restrictif professeur.

<sup>5</sup> Une demande peut viser plusieurs modifications du permis restrictif (actes, établissements).



# Permis restrictifs 2018-2019

Autres conditions et modalités	Reçues <sup>1</sup>	Acceptées <sup>2</sup>	Aucune décision en fin de période <sup>3</sup>	Refusées <sup>4</sup>
<b>Demandes d'admissibilité à un permis restrictif (au total)</b>	<b>83</b>	<b>60</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
Professeurs sélectionnés	5	3	2	0
Médecins cliniciens	42	24	16	3
Selon l'ARM - Entente Québec-France	36	33	14	1
<b>Stage requis de 3 mois (12 semaines précédées d'une semaine d'observation) (au total)</b>	<b>46</b>	<b>41</b>	<b>20</b>	<b>5</b>
Stage d'évaluation - Médecins cliniciens	19	11	11	4
Stage d'adaptation (selon l'ARM)	27	30	9	1
Exemptions de stage	6	4	1	1
Demandes de modification au permis restrictif <sup>5</sup>	8	8	0	0
Renouvellements de permis restrictif	272	272	0	0

<sup>1</sup> Le traitement des demandes peut s'échelonner au-delà d'un exercice.

<sup>2</sup> Autorisation de poursuivre les démarches vers le stage ou la délivrance du permis restrictif professeur.

<sup>3</sup> Représentations écrites demandées (pré-stage) ou dossier incomplet.

<sup>4</sup> Refus de permettre de poursuivre les démarches vers le stage ou de délivrer le permis restrictif professeur.

<sup>5</sup> Une demande peut viser plusieurs modifications du permis restrictif (actes, établissements).

